



# Les travaux personnels encadrés, Mémo élèves



## Les TPE, en quelques mots

Cette année de première est l'année de passation de certaines épreuves anticipées, la première d'entre elles étant les Travaux Personnels Encadrés (TPE).

Il s'agit d'un travail collectif par groupe de deux ou trois élèves, mené de septembre à février, qui débute par le choix d'un sujet et s'achève par une production. Les TPE sont menés en interdisciplinarité et doivent croiser au moins deux disciplines.

Leur déroulement s'étale sur 18 semaines au maximum. Cette année, la date du début des TPE est fixée au **lundi 05 septembre 2016**, ils se termineront le **lundi 06 mars 2017 inclus**.

## Les objectifs des TPE

- ⊕ Mener une réalisation concrète liée à deux disciplines: enrichir vos savoirs, acquérir des méthodes de travail et d'investigation.
- ⊕ Travailler en autonomie et en groupe sur un sujet choisi dans le cadre des six thèmes proposés tout en étant accompagné des professeurs.

### Bon à savoir

- Les groupes doivent comprendre 2 à 3 élèves.
- Privilégiez pour la constitution de votre groupe l'envie de travailler sur un sujet commun au réflexe de choisir votre copain ou votre copine, surtout si vous n'êtes pas d'accord sur le sujet. N'oubliez pas que vous allez y travailler près de six mois.

## Conclusions de la commission d'harmonisation session 2016

- Le TPE n'est pas une compilation, un exposé, un inventaire des informations recueillies sur internet ou dans des livres.
- Les candidats doivent problématiser ou mettre en perspective le sujet
- ceux-ci choisissent un sujet qui ne permettra pas de problématiser
- Si changement de sujet il devait y avoir, celui-ci doit impérativement intervenir en tout début et non en décembre ou janvier
- Favoriser la créativité, l'inventivité tant au niveau du TPE que de sa présentation orale (expériences en S, pièce de théâtre ou autre mode de présentation orale, en L par exemple). Eviter les power-point que l'on lit tout simplement par exemple.

## Les productions, écrites et orales

- ⊕ **Le plagiat et les techniques de « copier-coller » seront sanctionnés sauf si les informations et documents utilisés dans une démarche originale et constructive sont répertoriés dans une bibliographie et clairement identifiés dans la production.**
- ⊕ **Si la production se fait sous forme de site internet, les candidats devront rendre une version imprimée de leur site en même temps que leur fiche de synthèse. Le jury vérifiera systématiquement que le site n'a pas été modifié après la date de dépôt du dossier.**



✦ **Les formes de production** peuvent être très variées : dossier, bande dessinée, page web, vidéo...

✦ **La fiche de synthèse.** Elle est individuelle et distincte de la production. Elle se présente sous forme de deux pages maximum, retraçant la démarche suivie et le bilan du travail effectué. Elle est le compte rendu de la démarche que vous avez suivie, des ressources mobilisées, des connaissances acquises. Elle est personnelle et doit être accompagnée d'une bibliographie.).

✦ **Le carnet de bord.** Le carnet de bord n'est pas évalué ni mis à la disposition du jury d'examen : il éclaire l'équipe pédagogique dans le suivi et l'aboutissement du TPE. C'est un carnet de route où vous noterez ce que vous avez à faire, ce que vous avez fait, vos rendez-vous, vos sources, votre glossaire. Le carnet de bord est INDIVIDUEL et doit être mis à jour chaque semaine. Il doit rendre compte des différentes étapes de votre réflexion, de vos recherches, de la mise en commun des informations et de la répartition des tâches au sein du groupe.

### Conseils pour sa mise en place:

- Utilisez un cahier grand format
- Divisez ce cahier en trois parties :

-La plus grosse partie du cahier réservée au suivi du travail individuel et collectif : compte-rendu des démarches entreprises, pistes de réflexion, le travail prévu pour la semaine, ce qu'on pourrait faire, les difficultés rencontrées, comment elles ont été surmontées ou non, ont-elles obligé à prendre une nouvelle direction ? Les moments de travail collectif, comment le travail se répartit dans le groupe, la mise en commun, les désaccords. Les questions à poser aux professeurs qui encadrent, les réponses obtenues...



-Une deuxième partie consacrée à la bibliographie, livres, revues, sites internet consultés, ce que vous avez trouvé comme information à chacun de ces endroits, ou au contraire si cela n'a rien apporté et pourquoi, regard critique sur la source, objectivité ou source idéologiquement orientée

-Une troisième partie aux contacts Les personnes que vous avez rencontrées, le compte-rendu de l'entretien Les lieux visités (musée, entreprise...)

### Modalités d'évaluation

UNE NOTE FINALE SUR 20 POINTS REPARTIS COMME SUIT : 3 parties bien distinctes

L'évaluation des candidats est consignée sur une fiche individuelle de notation composée de trois parties :

<p><b>1ère partie : Démarche personnelle et investissement du candidat au cours de l'élaboration du TPE</b></p> <p style="text-align: center;"> <b>08/20</b></p> <p style="text-align: center;">Attribuée par les 2 professeurs qui ont encadré le TPE du candidat.</p> <p style="text-align: center;">Parties 2 et 3 : Attribuée au terme de l'épreuve orale du groupe par le jury d'examineurs</p> <p style="text-align: center;"> <b>12/20</b></p>	
<p><b>2ème partie : Réponse à la problématique (production finale et note synthétique) évaluée sur 6 points</b></p>	<p><b>3ème partie : Présentation orale du projet également évaluée sur 6 points</b></p>



La note finale proposée par les examinateurs est une note globale sur 20 exprimée en points entiers. Elle résulte de la somme des points attribués pour chacune des trois parties mais doit rendre compte de la globalité de la prestation et de l'implication du candidat. Les points au-dessus de la moyenne sont affectés d'un coefficient 2.

## POUR FINIR...

Voici quelques conseils pour être dans les temps et bien notés

### + L'organisation du travail

Pour mener à bien vos TPE, il est indispensable d'organiser votre temps. Vous ne pouvez pas vous contenter de travailler sur les deux heures hebdomadaires prévues dans l'emploi du temps. Vous pouvez décider de mener ensemble l'intégralité du travail, ce qui nécessitera de vous rencontrer fréquemment sur de larges plages horaires. Vous pouvez aussi vous répartir le travail et vous fixer des rendez-vous pour une mise en commun des recherches et de la réflexion. C'est par la tenue régulière d'un carnet de bord que les professeurs encadrant pourront juger la part de travail accomplie par chacun.

- + Dès le début de l'année, fixez-vous un planning de rendez-vous. Travaillez le plus régulièrement possible, n'attendez pas le dernier moment.
- + Dès la 2e séance, vous devez avoir choisi votre sujet
- + Dès la 3e séance, vous devez avoir élaboré une problématique provisoire que vous soumettrez aux professeurs. Ceci vous permettra de ne pas vous noyer dans un flot d'informations, mais de cibler précisément la recherche.
- + Dès la 4e séance, vous devez être en mesure de présenter un plan, même provisoire, en relation avec votre problématique.
- + Votre sujet doit être bien cerné et problématisé; vous éviterez ainsi la compilation de documents et d'informations.
- + Faites attention au choix de la réalisation finale, elle doit être bien adaptée au sujet et peut être imaginative.
- + Complétez lors de chaque séance votre carnet de bord. Ne vous laissez pas déborder par des masses de documents non répertoriés et pour finir inutilisables
- + Bibliographie : faites votre bibliographie au fur et à mesure et selon les règles de l'art.
- + Pensez à préparer l'oral : Gardez en tête que vous devez montrer que vous connaissez bien votre sujet, il ne s'agit pas de lire votre TPE

## ◆ Thèmes au programme 2016-2017

À compter de la rentrée 2015-2016, la liste des thèmes relative aux travaux personnels encadrés (TPE) en vigueur pour la classe de première des séries générales est la suivante :

	Série économique et sociale	Série littéraire	Série scientifique
Thèmes communs	L'aléatoire, l'insolite, le prévisible	L'aléatoire, l'insolite, le prévisible	L'aléatoire, l'insolite, le prévisible
	Éthique et responsabilité	Éthique et responsabilité	Éthique et responsabilité
	Individuel et collectif	Individuel et collectif	Individuel et collectif
Thèmes spécifiques	Les inégalités	Le jeu	Structures
	Crise et progrès	Héros et personnages	La mesure
	L'argent	Lumière, lumières	Matière et forme

Cette liste est valable pour les années scolaires 2015-2016 et 2016-2017. Des fiches d'accompagnement proposant des pistes de travail et des axes de recherche sur chacun des thèmes sont mises à la disposition des enseignants sur Éduscol : [www.eduscol.education.fr](http://www.eduscol.education.fr)